

Décision Générale colonial

Décision n° 8-71-1902 Mutations

n° 8-71-1902

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 4 novembre 1902
Numéro JO n° 71 du 15/11/1902	Date du numéro 15 novembre 1902

TEXTE INTÉGRAL

le nommé Miquéné Guellé est nommé canotier du Gouvernement, à la solde de 25 francs par mois, en remplacement du nommé Ali Aden, licencié sur sa demande.